

Informations de base	
<b>2019/2648(DEA)</b> DEA - Procédure d'acte délégué Véhicules utilitaires lourds neufs devant faire l'objet d'une surveillance et être communiquées par les États membres et les constructeurs Complétant <a href="#">2017/0111(COD)</a> <b>Subject</b> 3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2019/2648(DEA)
<b>Type de procédure</b>	DEA - Procédure d'acte délégué
<b>Sous-type de procédure</b>	Examen d'un acte délégué
	Complétant <a href="#">2017/0111(COD)</a>
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
<b>Dossier de la commission</b>	ENVI/8/15805